



Des ambitions au service des familles

OBSERVATOIRE DES FAMILLES EN DEUX SEVRES

LE POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES

ENQUETE 2009-2010



Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres

171 avenue de Nantes - B.P. 8519 - 79025 NIORT cedex 9 - tél. 05 49 04 76 76 - fax 05 49 04 76 99

mail : udaf@udaf79.asso.fr - site internet : www.udaf79.fr

SOMMAIRE

Présentation de l'UDAF DES DEUX SEVRES	p. 3
OBSERVATOIRE DES FAMILLES	p. 4
PROBLEMATIQUE ET METHODE DE L'ENQUETE	p. 5
A - PERCEPTION SUR L'EVOLUTION DES PRIX ET INCIDENCE DANS LA GESTION DES POSTES DE DEPENSES	
A1 - Ressenti des familles sur l'évolution des prix	p.9
- Ressenti de la hausse des prix par poste budgétaire	
- Dépenses liées au foyer	
- Dépenses liées à l'enfant	
A2 - Degré d'adaptabilité	p.13
- Modification des habitudes	
A3 - Marge de manœuvre	p.16
- Réduction maximum des dépenses	
A4 - Représentation de la baisse du pouvoir d'achat	p.19
A5 - Incidences sur le quotidien des parents	p.22
B- ANALYSE DES DEPENSES DE SANTE ET EDUCATION : ANTICIPATION ET LIMITE.	
B1 - Education	p.24
- Financement des études	
- Choix d'orientation	
B2 - Santé	p.28
- Accès aux soins	
- Renoncement à des soins	
C- MANIFESTATION D'UN RECOURS OU NON AU CREDIT A LA CONSOMMATION	
- Recours à un crédit à la consommation	p.30
- Perception des structures de conseil au budget	
D- PERCEPTION DES PARENTS SUR LES POLITIQUES EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT	p.34
E - PROFIL	p.37

UDAF DES DEUX SEVRES

REPRESENTER LES FAMILLES AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS

Mission légale confiée par l'Etat au réseau des UDAF, ordonnance du 3 mars 1945

L'UDAF représente officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles en notamment, proposant et nommant des représentants familiaux dans les organismes institués par l'Etat, (conseils, organismes, assemblées...)

La centaine d'associations qui adhère à l'UDAF des Deux-Sèvres regroupe des milliers de familles du département. Elles sont françaises, étrangères, recomposées, monoparentales, adoptantes, rurales, urbaines,...

Leurs enfants sont mineurs ou majeurs, jumeaux, triplés et plus, handicapés, en vacances ou à l'école...

Leurs parents sont unis ou quelquefois séparés, veufs, malades, handicapés ou en difficulté.

Toutes ces associations partagent leurs expériences et permettent à l'UDAF d'être ainsi entendue par ses mandats et ses actions politiques, économiques, sociales ; à la fois au cœur des problèmes familiaux et proches des centres de décisions concernant les familles en tant qu'acteur social et familial privilégié du département pour les situations vécues par toutes les familles.

REFLECHIR ET INFORMER POUR INFLUER SUR L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL

Sur la base d'un observatoire départemental des familles, de ses représentations, des professionnels et des associations qui la composent, l'UDAF travaille sur des sujets tels que : la protection de la personne, le droit de la famille, l'éthique, l'éducation, la parentalité, la solidarité intergénérationnelle, la vie quotidienne, l'habitat et le cadre de vie, les nouvelles technologies et la communication...

TROUVER DES REPONSES AUX BESOINS DES FAMILLES

L'UDAF propose divers services tels que : la gestion de mesures de protection dans le cadre de la Loi du 5 mars 2007, le point rencontre, la médiation familiale, l'aide éducative budgétaire, le micro crédit social régional universel, les évaluations pour les ressortissants CRAMCO, la médaille de la famille, les familles gouvernantes, le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM), l'Insertion sociale des malades psychique (Espoir 79)...

Elle est aussi porteuse de projets et gestionnaire de services pour les associations adhérentes.

Conseils, informations et soutien logistique, moral, technique (aide à la création, à l'élaboration des statuts, mise à disposition de locaux, impressions de documents, reconnaissance auprès des Institutions départementales...) aide à la formation de bénévoles, animatrice d'actions (Lire et faire lire, prévention routière, prévention des déchets...), interventions en appui sur des projets et des actions,...

UN OBSERVATOIRE, POUR QUOI FAIRE ?

Afin de donner les moyens à l'Institution Familiale de "produire des données familiales", de les recueillir, de les analyser à divers échelons géographiques, d'étayer une réflexion, d'argumenter un point de vue, les UDAF et URAF ont mis en place des Observatoires des Familles.

1. OBSERVER POUR MIEUX CONNAITRE.

Il s'agit de construire une démarche vivante et permanente de connaissance de l'ensemble des familles, qui permette d'analyser la situation à un instant "t" et les évolutions : observer les familles telles qu'elles sont, telles qu'elles évoluent, car les familles de Creuse ne sont pas celles du Nord-Pas-De-Calais, et celles vivant en 1950 sont bien différentes d'aujourd'hui. La réalité familiale est changeante, elle doit donc faire l'objet d'une observation renouvelée et analysée au fil du temps.

2. OBSERVER POUR MIEUX REPRESENTER.

Cette observation à l'échelle départementale ou régionale est primordiale. Elle constitue un apport de connaissances, une plus-value qui alimentera toutes les propositions et réflexions menées auprès de diverses institutions et qui concernent les familles. Le mouvement associatif dans son ensemble, l'UNAF, les URAF et les UDAF, par le biais de leurs représentations locales, ont vocation à renseigner les pouvoirs publics sur les besoins des familles alors recueillis.

3. OBSERVER POUR PRODUIRE DE LA CONNAISSANCE ET LA PARTAGER.

Ce recueil d'information est un mode collectif de réflexions et de connaissances, à la disposition de tous les acteurs locaux, sous forme de travail en réseau fait d'échanges directs entre UDAF, URAF et partenaires. Il associe à la fois une technicité et une expérience de terrain via les associations, les administrateurs, les représentants qui suggèrent à leur tour de nouvelles réflexions. Ce pôle de réflexions et de connaissances a aussi pour vocation d'être mobilisé par de nombreuses branches de l'activité des UDAF.

4. OBSERVER QUOI ?

- Rassembler et organiser les données statistiques sur la famille, les études locales.
- Enquêter auprès des familles (ou de la population) pour recueillir des informations précises et objectives sur les réalités quotidiennes des familles, tant en termes de pratiques qu'en terme de ressentis ou d'opinions.

L'UDAF des Deux Sèvres a décidé de participer activement au réseau des observatoires et a choisi de mener cette enquête qui est également menée dans les départements de la Charente et de la Vienne. C'est la deuxième enquête menée par l'UDAF 79.

L'analyse de l'enquête a été confiée à Elisabeth PAPOT, coordinatrice de l'URAF Poitou-Charentes, titulaire d'un DESS de psychologie clinique et pathologique.

PROBLEMATIQUE ET METHODE DE L'ENQUETE

1. LE CONTEXTE D'ETUDE

Le pouvoir d'achat est un sujet de préoccupation majeur pour les familles depuis 2008.

Pour mesurer les évolutions, nous disposons de plusieurs instruments :

- la comptabilité nationale calculant le PIB (produit intérieur brut) et mesurant la performance économique et le progrès social
- l'indice INSEE calculant le pouvoir d'achat à partir du revenu disponible brut des ménages et de l'indice des prix à la consommation.

Nous constatons que le ménage français moyen est de moins en moins représentatif et que l'amplitude s'accroît entre les deux extrêmes, rendant les instruments de mesure moins représentatifs des difficultés éventuelles des ménages.

L'indice INSEE a calculé en 2009 une hausse du pouvoir d'achat, les ménages ont ressenti une baisse. La différence entre le calcul et la perception peut s'expliquer en partie par une progression moindre du pouvoir d'achat que les années précédentes. Elle est aussi due au fait que certains produits de consommation courante ont fortement augmenté et que certaines dépenses sont devenues incompressibles (téléphonie mobile et internet).

Un autre élément d'explication se situe dans l'analyse des dépenses et non des prix. Calculer l'augmentation en fonction des prix ou en fonction des dépenses ne donne pas le même résultat. L'UNAF a depuis longtemps préconisé de se baser sur les dépenses. C'est ainsi que sont calculés les « budgets types » élaborés chaque mois par l'UNAF depuis plus de cinquante ans. Le principe est de partir des besoins ordinaires d'une famille pour vivre décemment (pour en savoir plus, voir www.unaf.fr).

Ces constatations nous ont amené à chercher à comprendre comment les familles se situaient dans le contexte économique actuel et quel était leur sentiment sur l'évolution du pouvoir d'achat de puis 1é mois et ses conséquences au quotidien.

2- OBJECTIFS DE L'ENQUETE

Dans cette première partie, nous avons cherché à savoir comment les familles ressentent l'évolution des prix depuis les 12 derniers mois et plus précisément sur certains postes de dépenses ciblés, comment elles s'y adaptent et si elles ont encore une marge de manœuvre.

Le deuxième objectif est ciblé sur les dépenses liées à l'éducation et sur les dépenses de santé.

Il s'agit d'apprécier l'éventuelle anticipation des parents sur le financement des études de leurs enfants, du poids des ressources sur le choix de l'orientation et des moyens utilisés pour permettre aux enfants de faire des études.

Pour les dépenses de santé, il s'agit de savoir si les parents ont renoncé pour eux-mêmes ou pour leurs enfants à certains soins.

Au-delà des postes santé et éducation, l'intérêt est de mettre en évidence deux préoccupations majeures des parents. L'éducation est perçue comme le bagage essentiel de la réussite de leur enfant mais son système paraît de plus en plus cloisonné et perçu comme élitiste en dehors des filières générales (frais d'inscription élevés pour certaines écoles, conditions financières décourageantes pour la majeure partie des parents). L'éloignement géographique synonyme de financement du logement représente souvent un frein également. En ce qui concerne la santé de l'enfant, elle a toujours été une préoccupation majeure. La hausse des frais de consultation et l'accroissement des remboursements rendent de plus en plus difficile son accès à certaines familles.

Le troisième axe de l'étude concerne l'avis des parents sur les politiques liées à la famille et à la préservation du pouvoir d'achat.

En 2008, une modification de la majoration des allocations familiales en fonction de l'âge des enfants est intervenue. Au lieu d'une majoration à 11 ans puis à 16 ans, il n'y a plus qu'une majoration unique à 14 ans. Ceci a entraîné une diminution totale cumulée de 600 € par enfant sur l'ensemble de la période pendant laquelle il ouvre droit à ces allocations. A quoi, selon les familles, devrait être destinée cette économie ?

3- METHODE

La population cible pour cette enquête est l'ensemble des familles avec enfants de moins de 25 ans vivant en Deux Sèvres.

L'unité d'observation est donc le ménage et la personne interrogée est celle qui s'estime le plus à même de parler du sujet abordé ou qui le souhaite (entre le chef de ménage et son conjoint).

Sélection des familles enquêtées :

3000 familles ont été choisies de manière aléatoire sur l'ensemble du territoire départemental. Cette sélection s'est faite en louant un fichier d'adresses auprès de MEDIAPOST.

Le mode de passation retenu a été un envoi par courrier postal. Le courrier a été envoyé en novembre 2009 et les réponses ont été reçues courant décembre 2009.

Le taux de réponse est de 24%, ce qui est très positif.

Sur les 713 questionnaires reçus, une partie n'a pas été utilisée pour l'analyse pour les raisons suivantes :

- Personnes n'ayant pas d'enfants de moins de 25 ans
- Réponses incomplètes sur données sociodémographiques

687 questionnaires ont été analysés.

La taille de l'échantillon recommandée est de 350 minimum ; nous avons donc un nombre tout à fait suffisant de réponses qui nous permet d'apprécier la précision des résultats à 3,5 points.

Critères de quotas

Afin que les résultats obtenus sur l'échantillon puissent être extrapolés à la population totale des familles avec enfants de moins de 25 ans du territoire concerné, il est nécessaire que l'échantillon soit représentatif de cette population sur un certain nombre de critères (c'est-à-dire que la

répartition des familles de l'échantillon sur ces critères devra être proche de la répartition de l'ensemble des familles du territoire).

Ces critères sont appelés les **critères de quotas**.

Nous avons retenu deux variables :

Le type de famille et la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence.

Le type de famille est réparti en deux groupes : couple et parent isolé (famille monoparentale)

Les catégories socioprofessionnelles ont été regroupées comme suit :

- CSP + (regroupant les catégories 1 à 3 de l'INSEE): agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires (catégorie 4 de l'INSEE):
- CSP - (catégorie 5 et 6 de l'INSEE): employés et ouvriers
- Sans activité professionnelle (catégories 7 et 8 de l'INSEE) : retraités, autres personnes sans activité professionnelle.

Note : Dans le cas d'un couple, la personne de référence est l'homme.

Les données INSEE utilisées sont celles du recensement de 2006.

4- REPRESENTATIVITE DE L'ECHANTILLON

Cela consiste à vérifier la correspondance entre la répartition de l'échantillon sur les critères de quotas et la répartition calculée par l'INSEE.

	Type de familles		
	enquête avant redressement	INSEE 2006	échantillon après redressement
en couple	89%	85%	85%
parent isolé	11%	15%	15%

	Catégorie socioprofessionnelle		
	enquête avant redressement	INSEE 2006	échantillon après redressement
CSP+	23%	25%	25%
profession intermédiaire	15%	19%	19%
CSP-	52%	50%	50%
sans activité professionnelle	9%	6%	6%

Un redressement a été effectué pour obtenir un échantillon représentatif. Ce redressement est possible lorsque les répartitions sont peu éloignées de l'effectif théorique et si l'échantillon est suffisamment grand.

Le logiciel utilisé pour l'analyse de cette enquête est Question data. Il est utilisé dans tous les observatoires des familles réalisés par les UDAF et URAF.

L'échantillon est représentatif des familles avec enfants de moins de 25 ans du département des Deux Sèvres.

5- DEFINITION DES VARIABLES CIBLES

Il s'agit des variables qui, à priori, paraissent les plus pertinentes pour mettre en avant des différences dans les réponses des ménages interrogés.

Variables socio-démographiques utilisées :

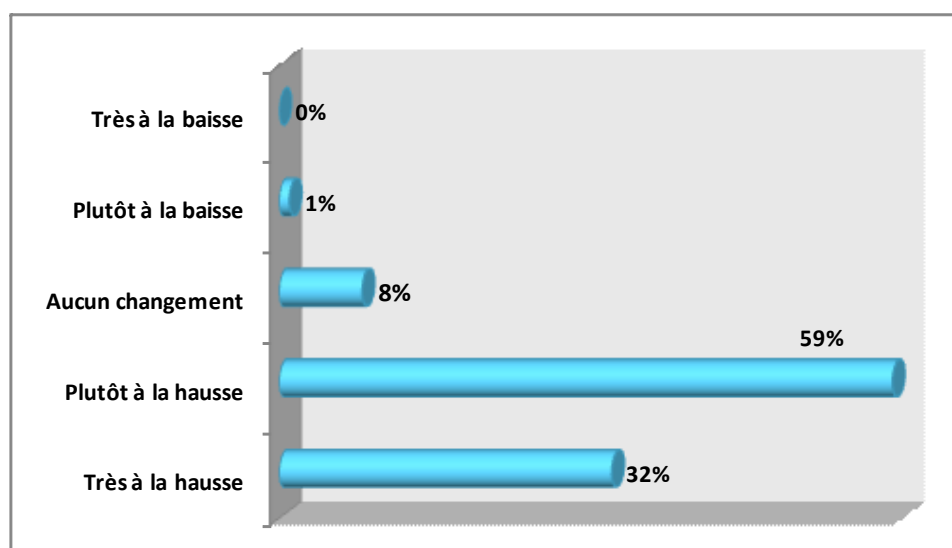
- Nombre d'enfants,
- Age de l'enfant le plus âgé,
- CSP de la personne de référence,
- Type de famille,

Indicateurs construits :

- Parents ayant ressenti une augmentation des prix au cours des 12 derniers mois,
- Parents ayant modifié leurs habitudes de consommation au cours des 12 derniers mois
- Parents estimant avoir réduit au maximum leurs dépenses,
- Opinion des parents sur les difficultés de pouvoir d'achat

A- PERCEPTION SUR L'EVOLUTION DES PRIX ET INCIDENCE DANS LA GESTION DES POSTES DE DEPENSES

RESSENTI DES FAMILLES SUR L'EVOLUTION DES PRIX



Plus de 90 % des familles avec enfants de moins de 25 ans ont ressenti l'évolution des prix à la hausse durant les douze derniers mois.

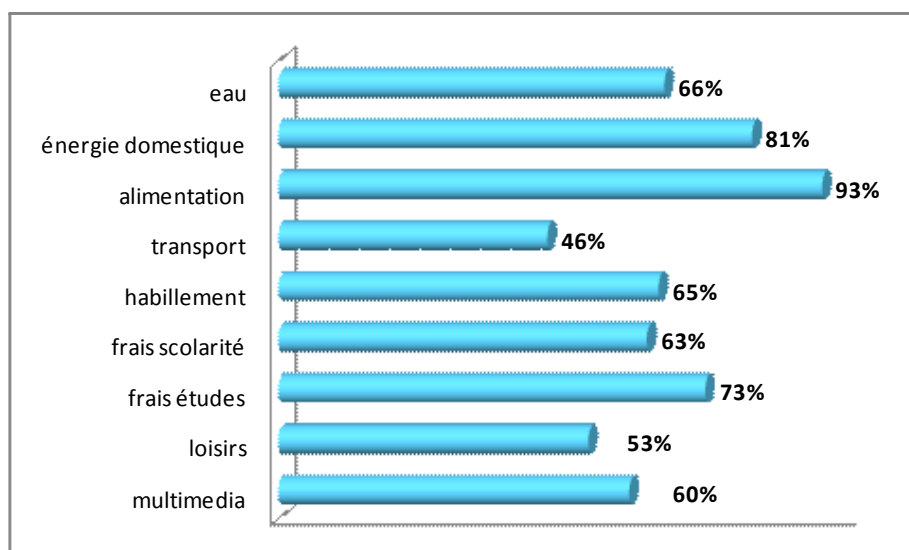
Dans cette étude, les douze derniers mois recouvrent novembre 2008 à novembre 2009.

RESSENTI DE LA HAUSSE DES PRIX PAR POSTE BUDGETAIRE

Nous avons choisi de cibler les postes de dépenses liées aux charges du logement : eau, énergie domestique, puis les dépenses concernant l'alimentation et enfin les dépenses liées à l'enfant. Nous nous intéressons plus particulièrement dans cette étude aux frais liés à la scolarité ou aux études. Nous n'avons pas interrogé sur les frais liés aux enfants d'âge préscolaire.

	hausse importante	hausse pas importante
FRAIS LIES AU FOYER		
eau	66%	34%
énergie domestique	81%	19%
alimentation	93%	7%
FRAIS LIES AUX ENFANTS		
transport	46%	54%
habillement	65%	35%
frais scolarité	63%	37%
frais études	73%	27%
loisirs	53%	47%
multimedia	60%	40%

Les réponses concernent ceux qui sont concernés. Par exemple, le % pour les frais liés aux études concerne les parents dont les enfants font des études.



Le poste le plus ressenti à la hausse est celui de l'alimentation (93%),

Vient ensuite l'énergie domestique, puis les frais liés aux études.

L'augmentation du coût de l'énergie domestique (gaz, électricité, fioul, etc.) a été ressentie comme plus importante que celle de l'eau.

FRAIS LIES AUX ENFANTS

Transport : lié aux enfants

Habillement : des enfants

Frais de scolarité : fournitures, livres scolaires, cantine, sorties scolaires...

Frais liés aux études : logement, fournitures, restaurant universitaire, alimentation...

Loisirs : loisirs et activités extrascolaires

Multimédias : multimédias et outils de communication (téléphone portable, ordinateur, internet...)

VARIATION EN FONCTION DES DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET DES INDICATEURS

EVOLUTION DES PRIX :

Nous n'observons pas de différence significative entre les couples et les parents isolés, ni selon l'âge de l'aîné.

Nous remarquons une tendance : l'évolution des prix est jugée plus souvent à la hausse si on a moins d'enfants.

C'est en regardant chaque poste de dépenses que nous pouvons observer des différences selon les familles.

DÉPENSES LIÉES AU FOYER

augmentation importante des dépenses par poste			
	eau	énergie domestique	alimentation
familles monoparentales	72%	85%	93%
familles couples	65%	81%	93%
familles nombreuses	63%	83%	93%
familles 1 enfant	69%	77%	92%
familles avec enfants de +15ans	71%	83%	95%
familles avec enfants de -15ans	62%	80%	91%

Les familles monoparentales estiment la hausse plus importante pour les postes suivants : eau , énergie domestique.

Pour les familles nombreuses, il n'y a pas de différence significative.

Lorsque l'aîné a plus de 15 ans : hausse plus importante pour l'eau

Lorsque l'aîné a moins de 6 ans : hausse plus importante pour l'énergie domestique.

DEPENSES LIEES A L'ENFANT

	augmentation importante des dépenses par poste					
	transports	habillement	frais scolarité	frais études	loisirs	multimédia
familles monoparentales	47%	65%	73%	82%	62%	60%
familles couples	46%	65%	62%	71%	51%	61%
familles nombreuses	49%	70%	63%	78%	60%	64%
familles 1 enfant	53%	63%	63%	66%	47%	67%
familles avec enfants de +15ans	55%	68%	70%	80%	55%	70%
familles avec enfants de -15ans	36%	64%	59%	59%	51%	49%

D'une manière globale, les dépenses liées aux enfants ont moins augmenté que les dépenses d'alimentation ou les charges liées au logement.

Les familles monoparentales sont plus nombreuses à ressentir une hausse importante des dépenses sur les postes suivants : frais de scolarité, frais liés aux études, loisirs

Les familles nombreuses sont plus nombreuses à ressentir la hausse importante sur les postes suivants : habillement, frais liés aux études, loisirs, multimédia.

Les dépenses sont également jugées plus à la hausse lorsque l'aîné a plus de 15 ans pour : habillement, multimédia

Et de + de 18 ans pour : transport, frais liés aux études, loisirs,

A partir de 11 ans pour les frais liés à la scolarité

INDICATEUR : PARENTS AYANT RESSENTI UNE AUGMENTATION DES PRIX AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS,

Cet indicateur est construit en agrégeant les réponses aux questions concernant la hausse importante ou pas des postes budgétaires analysés ci-dessus. Nous avons considéré que la hausse était importante lorsque les parents ont choisi deux fois la réponse très importante ou 4 fois la réponse assez importante.

68% des familles avec enfants de moins de 25 ans ont ressenti une augmentation des prix importante en 2009.

Nous avons croisé cet indicateur avec les données sociodémographiques.

Le pourcentage des parents ayant ressenti une hausse importante des prix est plus élevé

- pour les familles ayant des enfants entre 11 et 25 ans et surtout de 15 à 17 ans,
- pour les familles ayant 3 enfants et plus
- pour les parents isolés

Lorsque nous regardons uniquement les **dépenses liées à l'enfant** nous obtenons le même résultat: le pourcentage est plus important pour les familles nombreuses, les familles monoparentales et les familles dont l'aîné a plus de 11 ans.

A2 - DEGRE D'ADAPTABILITE DES FAMILLES

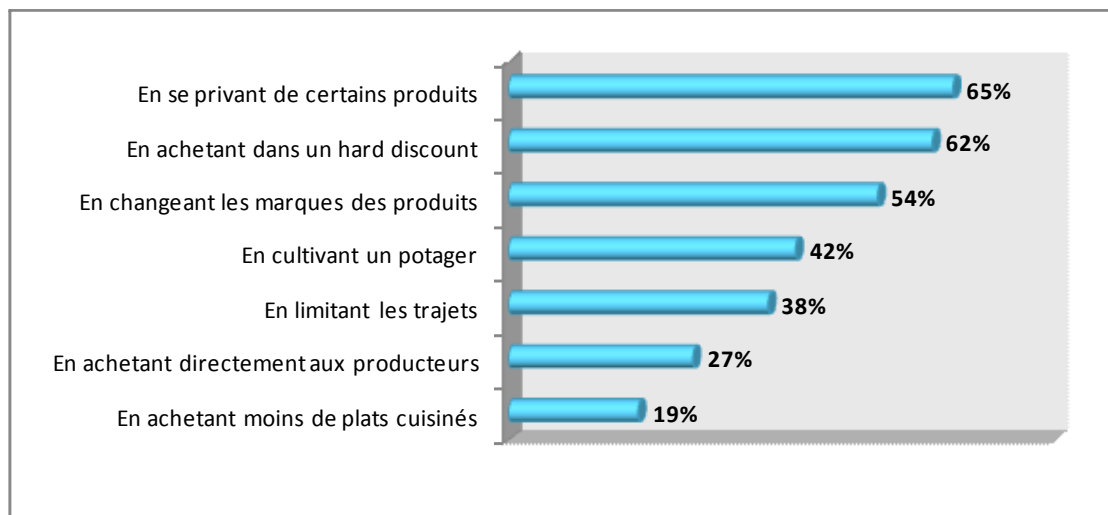
LES FAMILLES ONT-ELLES MODIFIE LEURS HABITUDES DE CONSOMMATION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS ?

MODIFICATION DES HABITUDES POUR LES DEPENSES LIEES AU FOYER

	Oui en économisant	Oui en augmentant les dépenses	Non
eau	71%	5%	24%
énergie domestique	73%	8%	20%
alimentation	79%	5%	16%

Les familles ont réagi face à la crise, elles ont modifié leurs habitudes et tenté de s'adapter. Pour s'adapter à ces hausses, les familles font le choix d'économiser : 71% d'entre elles pour l'eau, 73% pour l'énergie domestique et 79% pour l'alimentation.

COMMENT LES FAMILLES ONT-ELLES ECONOMISE POUR L'ALIMENTATION?



Plusieurs réponses possibles

Plus de la moitié des familles se sont privées de certains produits, ont fait leurs courses dans un hard discount et ont changé les marques de leurs produits.

MODIFICATION DES HABITUDES POUR LES DEPENSES LIEES A L'ENFANT

	Oui en économisant	Oui en augmentant les dépenses	Non
Transport	28%	10%	62%
Habillement	48%	12%	40%
Frais liés à la scolarité	23%	19%	58%
Frais liés aux études	21%	24%	55%
Loisirs et activités extrascolaires	29%	14%	56%
Multimédias	30%	18%	51%

Les réponses sont celles des parents concernés.

Pour les dépenses liées à l'enfant, les parents n'ont pas majoritairement modifié leurs habitudes, ni en économisant, ni en augmentant leurs dépenses. Les pourcentages varient de 21 à 48%. Les dépenses liées à l'enfant sont moins susceptibles d'être modifiées, elles sont nécessaires. Le seul poste où il paraît acceptable d'économiser est celui de l'habillement.

MODIFICATION DES HABITUDES EN FONCTION DES DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET DES INDICATEURS

	familles ayant modifié leurs habitudes par poste		
	eau	énergie domestique	alimentation
familles monoparentales	85%	77%	83%
familles couples	69%	72%	78%
familles nombreuses	68%	71%	80%
familles 1 enfant	76%	73%	75%
familles avec enfants de +15ans	76%	75%	84%
familles avec enfants de -15ans	67%	70%	74%

familles ayant modifié leurs habitudes par poste						
	transports	habillement	frais scolarité	frais études	loisirs	multimédia
familles monoparentales	23%	44%	22%	13%	17%	22%
familles couples	18%	44%	20%	11%	24%	19%
familles nombreuses	23%	49%	24%	12%	25%	26%
familles 1 enfant	18%	45%	20%	8%	15%	17%
familles avec enfants de +15ans	26%	44%	23%	16%	24%	27%
familles avec enfants de -15ans	13%	45%	18%	8%	22%	17%

Aide à la lecture : %des familles ayant modifié leurs habitudes

Les familles monoparentales ont toujours économisé plus que les familles en couples, sauf sur les loisirs et les multimédias. Pour l'habillement, c'est équivalent.

Les familles nombreuses ont plus économisé sauf sur l'eau et l'énergie domestique.

Les familles avec des enfants de plus de 15 ans ont plus économisé sauf sur l'habillement. L'âge des enfants a une influence, ou peut-être plus l'âge des parents, plus les enfants sont âgés, et donc plus les parents sont âgés, plus ils ont économisé sur l'eau, sur l'énergie domestique et sur l'alimentation.

INDICATEUR : PARENTS AYANT MODIFIÉ LEURS HABITUDES DE CONSOMMATION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS,

Cet indicateur est calculé en agréant les réponses sur les différents postes budgétaires. Nous avons considéré que les parents avaient modifié leurs habitudes à partir de 3 réponses positives. Nous avons croisé cet indicateur avec les données sociodémographiques.

79% des familles avec enfant de moins de 25 ans ont modifié leurs habitudes de consommation en 2009.

Le pourcentage des parents ayant modifié leurs habitudes de consommation est plus élevé pour :

- les parents isolés
- les familles nombreuses
- les familles avec enfants de plus de 11 ans

A3 - MARGE DE MANŒUVRE DES FAMILLES

LES PARENTS ONT-ILS RÉDUIT AU MAXIMUM LEUR CONSOMMATION OU LEURS DÉPENSES ?

CHARGES LIÉES AU FOYER

En ce qui concerne les charges liées au logement, nous avons demandé aux familles si elles estimaient avoir réduit au maximum leur consommation et en ce qui concerna l'alimentation et les enfants, si elles avaient réduit au maximum leurs dépenses.

réduction maximum de consommation ou dépenses	
eau	52%
énergie domestique	58%
alimentation	51%

Plus de la moitié des parents estiment avoir réduit au maximum leurs dépenses liées au foyer (entre 51 et 58%).

CHARGES LIÉES AUX ENFANTS

réduction maximum des dépenses	
transport	57%
habillement	53%
frais scolarité	51%
frais études	48%
loisirs	47%
multimedia	46%

Les différences suivant les postes sont plus importantes pour les charges liées aux enfants (entre 46 et 57%).

REDUCTION DES DEPENSES OU DE LA CONSOMMATION EN FONCTION DES DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET DES INDICATEURS

réduction maximum de consommation ou dépenses			
	eau	énergie domestique	alimentation
familles monoparentales	59%	58%	61%
familles couples	51%	58%	50%
familles nombreuses	55%	62%	49%
familles 1 enfant	49%	56%	54%
familles avec enfants de +15a	55%	61%	51%
familles avec enfants de -15ar	45%	57%	49%

réduction maximum de dépenses						
	transports	habillement	frais scolarité	frais études	loisirs	multimédia
familles monoparentales	50%	43%	54%	49%	48%	57%
familles couples	58%	55%	51%	48%	46%	44%
familles nombreuses	60%	63%	53%	51%	52%	50%
familles 1 enfant	49%	49%	46%	44%	32%	37%
familles avec enfants de +15an	55%	54%	51%	47%	56%	48%
familles avec enfants de -15ans	59%	53%	51%		40%	45%

% familles estimant avoir réduit au maximum les dépenses

Les familles nombreuses sont davantage à avoir réduit au maximum leur consommation d'énergie, leurs dépenses de transport, d'habillement.

Les familles monoparentales sont plus nombreuses à avoir réduit leur consommation d'eau et leurs dépenses d'alimentation et de multimédia au maximum.

INDICATEUR : PARENTS AYANT REDUIT AU MAXIMUM LEURS DEPENSES

Cet indicateur est construit en agréant les réponses concernant la réduction des dépenses sur chacun des postes. Nous avons considéré que les parents avaient réduit au maximum leurs dépenses lorsque il ya au moins 3 réponses positives.

indicateur : parents ayant réduit au maximum leurs dépenses

familles monoparentales	70%
familles couples	59%
familles nombreuses	66%
familles 1 enfant	55%
familles avec enfants de +15ans	58%
familles avec enfants de -15ans	63%

Les familles monoparentales et les familles nombreuses estiment avoir fait le maximum d'efforts pour réduire consommation et dépenses.

LES PARENTS ONT-ILS ENCORE UNE MARGE DE MANŒUVRE ?

marge de manœuvre actuelle

Oui tout à fait	6%
Oui plutôt	22%
Non pas vraiment	55%
Non pas du tout	17%

28% estiment avoir encore une marge de manœuvre.
72% n'en ont plus.

marge de manœuvre

	oui	non
familles monoparentales	10%	90%
familles couples	31%	69%
familles nombreuses	28%	72%
familles 1 enfant	28%	72%
familles avec enfants de +15ans	25%	75%
familles avec enfants de -15ans	30%	70%

La situation familiale est ici très indicatrice de différence : 9 familles monoparentales sur 10 n'ont plus de marge de manœuvre.

Cette situation n'est pas liée au nombre d'enfants, ni à leur âge de manière significative.

A4 - REPRESENTATION DE LA BAISSÉ DU POUVOIR D'ACHAT

QUELLE SERAIT LA SITUATION DES PARENTS S'IL Y AVAIT ENCORE UNE HAUSSE DES PRIX ?

Si la hausse des prix devait se poursuivre, vos ressources seraient ?	
Très suffisantes	3%
Suffisantes	25%
Insuffisantes	55%
Très insuffisantes	16%

71% d'entre eux estiment que leurs ressources seraient insuffisantes si les prix augmentaient encore.

Un quart des familles sont encore en mesure de supporter une hausse des prix.

VARIATION EN FONCTION DES DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES

	ressources suffisantes	ressources insuffisantes
couples	30%	70%
parents isolés	22%	78%
CSP+	43%	57%
Professions intermédiaires	28%	72%
CSP-	22%	78%

Lecture en lignes des pourcentages : pour la sous population des familles en couples, 30% estiment que leurs ressources seraient suffisantes et 70% qu'elles seraient insuffisantes.

Presque 8 familles sur 10 parents isolés, employés et ouvriers auraient des ressources insuffisantes si le pouvoir d'achat continuait à baisser.

INDICATEUR : OPINION DES PARENTS SUR LE POUVOIR D'ACHAT

Combien de parents estiment que les difficultés auxquelles ils sont confrontés sont plus importantes que pour les autres parents ?

par rapport à leur pouvoir d'achat, les familles estiment avoir :

moins de difficultés que les autres	40%
plus de difficultés que les autres	18%
ni +, ni - de difficultés	42%

Un questionnement concernant le positionnement des personnes par rapport aux autres donnent en général une forte proportion de réponses sur la modalité « ni plus, ni moins ».

18% des familles avec un enfant de moins de 25 ans estiment avoir plus de difficultés que les autres en ce qui concerne leur pouvoir d'achat.

40% s'estiment plus favorisées.

VARIATION EN FONCTION DES DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES

	moins de difficultés que les autres	plus de difficultés que les autres	ni +, ni -
couples	43%	15%	42%
parents isolés	22%	37%	41%
CSP+	57%	7%	36%
Professions intermédiaires	39%	22%	39%
CSP-	33%	20%	47%
familles 1 enfant	37%	29%	35%
familles nombreuses	42%	15%	43%
familles : aîné - de 11 ans	35%	23%	41%
familles : aîné + de 11 ans	42%	17%	42%
échantillon total	40%	18%	42%

Nous observons ici que les données sociodémographiques introduisent des variations très importantes par rapport au résultat moyen de l'échantillon.

Les familles qui estiment avoir plus de difficultés se situent plus chez les familles monoparentales, les professions intermédiaires et les CSP-, les familles avec 1 enfant, et celles qui ont des enfants de moins de 11 ans.

EVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT

Opinion sur l'évolution du pouvoir d'achat au cours des prochaines années :

il va s'améliorer	7%
il va se stabiliser	31%
il va baisser	62%

Lorsque nous demandons aux parents de se projeter dans l'avenir, nous les trouvons plutôt pessimistes. 62% d'entre eux estiment que leur pouvoir d'achat va baisser.

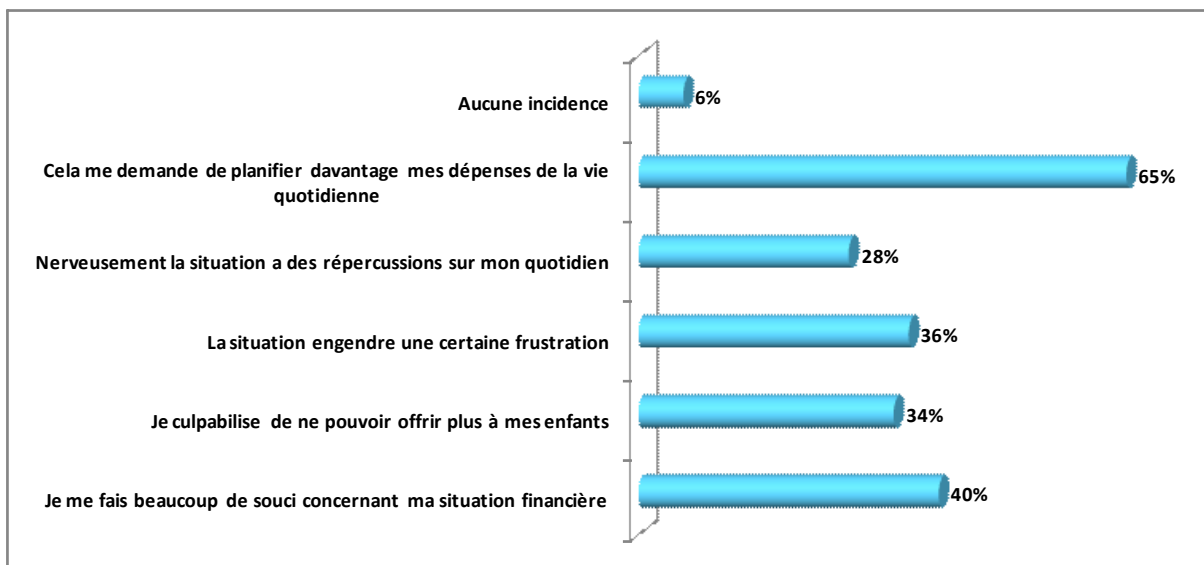
VARIATION EN FONCTION DES DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES

	le pouvoir d'achat va se stabiliser	le pouvoir d'achat va baisser
couples	31%	62%
parents isolés	30%	61%
CSP+	36%	55%
Professions intermédiaires	34%	59%
CSP-	27%	67%
familles 1 enfant	26%	67%
familles nombreuses	32%	60%
familles : aîné - de 15 ans	32%	59%
familles : aîné + de 15 ans	29%	66%

Les familles les plus pessimistes sont celles qui ont un enfant, dont l'aîné a plus de 15 ans et celles faisant partie des employés et ouvriers.

A5 - INCIDENCES SUR LE QUOTIDIEN DES PARENTS

DANS QUELLE MESURE LA HAUSSE DES PRIX PEUT AVOIR UNE INCIDENCE SUR LA VIE QUOTIDIENNE DES PARENTS ?



Plusieurs réponses possibles - % de réponses par modalité

Nous voyons tout de suite que la hausse des prix a une incidence. Pour la majorité, cela oblige les familles à planifier davantage leurs dépenses de vie quotidienne.

VARIATION EN FONCTION DES DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET DES INDICATEURS

Éprouvent-elles un sentiment de détresse et un besoin de compréhension ?

Lorsque nous effectuons un regroupement en quatre modalités, et que nous croisons les résultats avec les variables sociodémographiques et les indicateurs, nous obtenons les résultats suivants :

	éprouvant nerveusement	situation culpabilisante	plus de planification des dépenses
couples	47%	54%	66%
parents isolés	61%	61%	61%
CSP+	37%	50%	58%
Professions intermédiaires	48%	49%	66%
CSP-	54%	59%	69%
échantillon total	49%	55%	65%

Pour les parents isolés, ce sont surtout les difficultés d'ordre psychologique qui sont plus importantes : plus de culpabilité, plus de stress.

En ce qui concerne les catégories socioprofessionnelles, les répercussions de la hausse des prix touchent particulièrement les ouvriers et les employés et ceci sur les trois modalités ; stress, culpabilité et planification des dépenses.

	éprouvant nerveusement	situation culpabilisante	plus de planification des dépenses
parents ayant ressenti une augmentation des prix	57%	61%	66%
n'ayant pas ressenti une augmentation importante des prix	33%	43%	59%
parents ayant modifié leurs habitudes de consommation	54%	60%	68%
parents ne les ayant pas modifié	33%	37%	54%
parents estimant avoir réduit au maximum leurs dépenses	54%	43%	67%
parents n'ayant pas réduit au maximum	43%	52%	62%
échantillon total	50%	56%	66%

L'incidence est directement liée au sentiment éprouvé par rapport à la hausse des prix, au fait d'avoir modifié les habitudes de consommation. Elle est plus importante pour ceux qui ont ressenti une hausse importante et qui ont modifié leurs habitudes.

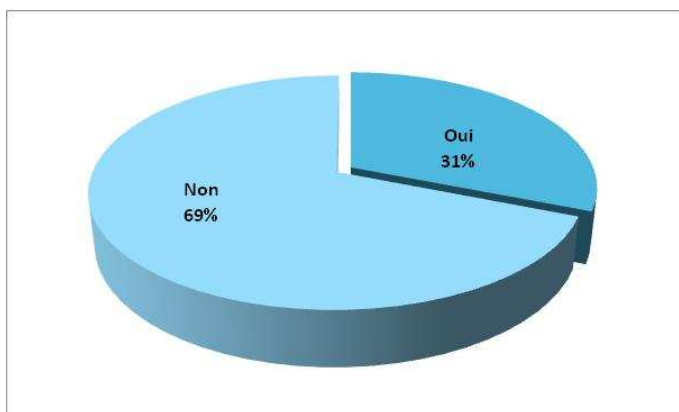
Les familles ayant réduit au maximum leurs dépenses éprouvent moins de culpabilité, mais plus de stress.

B - ANALYSE DES DEPENSES DE SANTE ET EDUCATION : ANTICIPATION ET LIMITE

EDUCATION

CONSTITUTION D'UNE EPARGNE POUR LE FINANCEMENT DES ETUDES.

Les parents ont-ils anticipé le financement des études ? Si oui, de quelle manière ?



31% ont constitué une épargne pour le financement des études. Ce résultat mérite d'être éclairé, notamment par les caractéristiques des familles.

constitution d'une épargne	
couples	33%
parents isolés	24%
CSP+	36%
Professions intermédiaires	32%
CSP-	28%
familles 1 enfant	36%
familles nombreuses	29%
familles : aîné - de 15 ans	38%
familles : aîné + de 15 ans	24%

Ce sont les familles en couple, celles qui n'ont qu'un enfant, qui ont des revenus plus élevés et dont les enfants ont moins de 15 ans qui ont plus constitué une épargne. Toutefois la majorité des parents n'en ont pas constitué.

La constitution d'une épargne est fonction du revenu des parents et aussi de la période. Les jeunes parents ont plus tendance à estimer qu'un effort d'épargne est nécessaire dans la situation actuelle.

Les parents qui estiment avoir moins de difficultés par rapport à leur pouvoir d'achat ont également plus souvent constitué une épargne.

LES AUTRES MESURES PRISES OU ENVISAGEES

mesure prise ou envisagée	
Reprise d'une activité professionnelle	10%
Augmentation du temps de travail	21%
Changement d'activité professionnelle	6%
Diminution du train de vie	50%
Rien	25%

	mesure prise ou envisagée				
	reprise act prof	augmentation tps travail	changement act prof	diminution train de vie	rien
couples	10%	21%	6%	49%	27%
parents isolés	12%	20%	8%	58%	15%
CSP+	8%	17%	5%	52%	30%
Professions intermédiaires	7%	24%	7%	52%	23%
CSP-	11%	22%	7%	50%	24%

Les familles monoparentales sont plus nombreuses à réduire leur train de vie ; les professions intermédiaires augmentent leur temps de travail.

Les familles qui ont plus de difficultés que les autres sont également plus nombreuses à prévoir de réduire leur train de vie pour financer les études de leurs enfants.

LE CHOIX D'ORIENTATION EST-IL CONDITIONNÉ PAR LES RESSOURCES ?

choix d'orientation conditionné par les ressources	
Oui totalement	11%
Oui en partie	43%
Non pas du tout	46%

Pour 54% des parents, ce choix est conditionné, entièrement ou partiellement, par les ressources.

VARIATION EN FONCTION DES DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES

	choix d'orientation conditionné en partie par ressources	choix d'orientation conditionné entièrement par ressources	total oui
couples	41%	11%	52%
parents isolés	53%	9%	62%
CSP+	37%	9%	48%
Professions intermédiaires	51%	6%	57%
CSP-	42%	14%	56%
familles 1 enfant	47%	13%	60%
familles nombreuses	43%	13%	56%
familles : aîné - de 15 ans	46%	8%	54%
familles : aîné + de 15 ans	39%	14%	53%
échantillon total	43%	11%	54%

Lire les pourcentages en lignes ; pour 41% des couples, le choix d'orientation est en partie conditionné par les ressources, pour 11%, il est entièrement conditionné et pour déduction pour 48%, il n'est pas conditionné par les ressources. Ce dernier pourcentage n'est pas affiché dans le tableau pour une meilleure lisibilité, néanmoins il faisait partie des modalités de réponses.

La différence entre moins de 15 ans et plus de 15 ans est intéressante à observer :

Car ainsi nous pouvons observer la différence entre ceux qui le vivent actuellement et ceux qui le vivront dans plusieurs années, entre la réalité et la projection.

Parmi les familles qui ont des enfants de plus de 15 ans et qui sont confrontés actuellement aux choix d'orientation ou qui y ont été confrontés 14% disent que le choix d'orientation a été conditionné entièrement par les ressources et 39% en partie conditionné ; donc conditionné pour 54%.

Parmi les familles qui ne sont pas encore confrontées à ce choix, pour 46%, il sera conditionné en partie et pour 8% entièrement. Au total, on obtient un pourcentage équivalent ; c'est la répartition entre conditionné en partie et entièrement qui se fait différemment.

On peut penser que les parents plus jeunes envisagent d'explorer un éventail assez large d'options pour l'orientation professionnelle et ce sera leur propre expérience qui pourra modifier leur perception de la liberté de choix.

Les familles monoparentales se sentent moins libres de pouvoir offrir à leurs enfants un choix inconditionnel.

A peine la moitié des CSP+ estiment que le choix est conditionné. Bien évidemment, ce résultat correspond au fait que ces catégories socioprofessionnelles ont des revenus plus élevés que les autres catégories.

FINANCEMENT DES ETUDES

95 familles indiquent qu'elles ont eu un financement particulier pour les études de leurs enfants. Ces financements se répartissent ainsi :

Bourse : 71

Travail étudiant : 20

Prêt bancaire : 14

Prêt ou don familial : 6

SENTIMENT PAR RAPPORT A L'ACCES AUX SOINS

Accès aux soins	
De plus en plus facile	2%
Facile	21%
Difficile	27%
De plus en plus difficile	49%

Pour 49%, l'accès aux soins est de plus en plus difficile. Si on y ajoute les 27% pour lesquels c'est difficile, on arrive à 76% qui expriment un sentiment de difficultés d'accès aux soins. Ce sentiment correspond-il à une réalité ?

LES FAMILLES ONT-ELLES RENONCE A DES SOINS POUR DES MEMBRES DE LA FAMILLE ?

	pour les enfants	pour les parents
Consultation chez un généraliste	3%	14%
Consultation chez un spécialiste	4%	21%
Médicaments	5%	21%
Soins dentaires	6%	38%
Frais de lunettes	7%	36%
Appareil auditif	5%	27%

% de familles ayant renoncé à des soins par catégorie de soins

Les pourcentages indiqués concernent ceux qui sont concernés par la question. Ainsi seules 175 familles étaient concernées par les soins auditifs.

3 à 7% des parents ont renoncé à des soins pour leurs enfants.

14 à 38% des parents ont renoncé à des soins pour eux-mêmes.

Nous observons ici que les parents préfèrent se priver eux-mêmes plutôt que priver leurs enfants de soins.

SOUS POPULATION SENSIBLE

Nous avons construit une sous-population dite sous-population sensible.

Elle correspond à ceux qui ont répondu au moins deux fois qu'ils avaient réduit leur consommation ou dépenses au maximum sur l'eau, l'énergie, les dépenses liées aux enfants et au moins deux fois sur le renoncement à des soins pour eux ou pour leurs enfants.

La sous population sensible représente 207 familles sur 687 familles interrogées, soit 30%.

Répartition de la population sensible comparée à celle de l'échantillon total

	sous sensible	population échantillon total
en couple	83%	85%
seul	17%	15%
CSP+	17%	25%
prof interm	20%	19%
CSP-	55%	50%
sap	8%	6%
1 enfant	19%	17%
2 enfants	45%	50%
3 enfants et plus	36%	33%
moins de difficultés que les autres	31%	40%
plus de difficultés que les autres	27%	18%
ni +, ni - de difficultés	42%	42%

Les caractéristiques de cette sous-population :

Un peu plus de parents isolés, un peu plus de CSP-, plus de familles avec 1 enfant ou avec 3 enfants.

Ils ont été aussi nettement plus nombreux à estimer avoir plus de difficultés que les autres.

MUTUELLE COMPLEMENTAIRE

Mutuelle complémentaire : 99% déclarent avoir une mutuelle complémentaire.

Seulement 2% déclarent en avoir réduit la prise en charge ou l'avoir résiliée.

Malgré les difficultés financières et leur sentiment par rapport à la hausse des prix, les familles avec enfants tiennent à conserver leur complémentaire santé.

C- MANIFESTATION D'UN RECOURS OU NON AU CREDIT A LA CONSOMMATION

LES FAMILLES ONT-ELLES RECOURS A DES CREDITS A LA CONSOMMATION ?

Crédits à la consommation : y compris avance permanente d'argent

Très souvent	2%
Assez souvent	10%
Assez rarement	14%
Très rarement	25%
Jamais	48%

48% répondent ne jamais y avoir recours.

39% rarement.

13% souvent

AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

Au cours des 12 derniers mois, 147 familles y ont eu recours :

1 famille a fait 8 crédits

3 familles ont fait 6 crédits

3 familles ont fait 5 crédits

3 familles ont fait 4 crédits

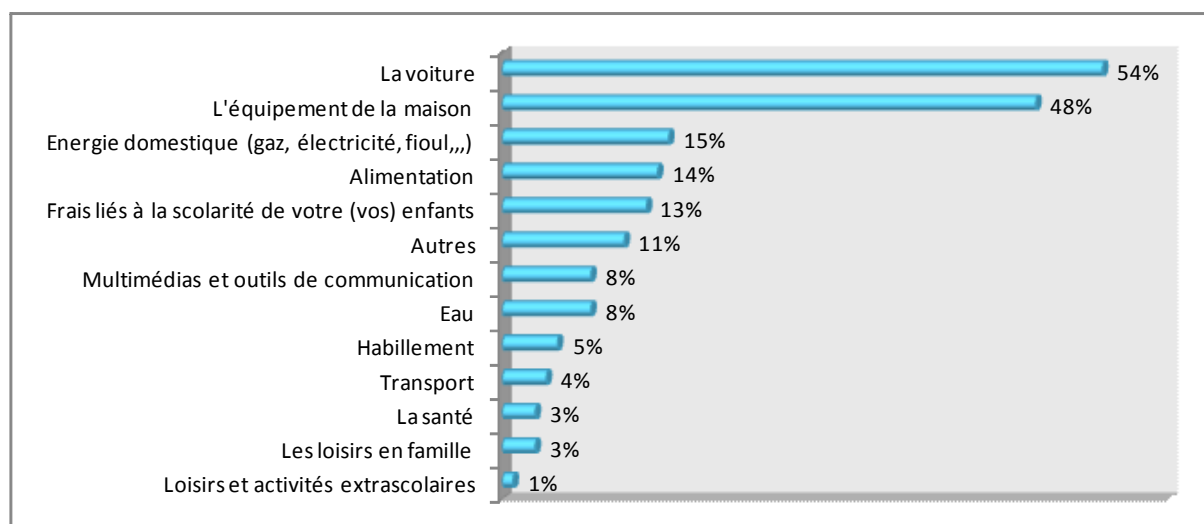
11 familles ont fait 3 crédits

52 familles ont fait 2 crédits

74 familles ont fait 1 crédit

pour quel type de dépenses ?		
Eau	11	8%
Energie domestique (gaz, électricité, fioul,,)	21	15%
Alimentation	19	14%
Transport	5	4%
Habillement	7	5%
Frais liés à la scolarité de votre (vos) enfants	18	13%
Loisirs et activités extrascolaires	1	1%
Multimédias et outils de communication	12	8%
Les loisirs en famille	4	3%
L'équipement de la maison	67	48%
La voiture	75	54%
La santé	4	3%
Autres	16	11%

Les réponses concernant un petit nombre de personnes, nous avons indiqué l'effectif et le pourcentage.



Les crédits concernant la voiture et l'équipement de la maison sont habituels. Nous remarquons que ce sont des familles qui s'endettent pour payer l'énergie domestique et l'alimentation. A noter également, 4 personnes ont fait un crédit pour la santé.

Recours au crédit à la consommation			
	souvent	rarement	jamais
couples	12%	39%	49%
parents isolés	19%	39%	42%
CSP+	11%	36%	54%
Professions intermédiaires	13%	36%	51%
CSP-	13%	41%	46%
familles 1 enfant	11%	39%	50%
familles nombreuses	19%	41%	40%
familles : aîné - de 15 ans	13%	34%	48%
familles : aîné + de 15 ans	12%	45%	42%
échantillon total	13%	39%	48%

Les parents isolés et les familles nombreuses ont plus souvent recours au crédit à la consommation.

Recours au crédit à la consommation			
	souvent	rarement	jamais
parents ayant moins de difficultés que les autres	11%	39%	50%
parents ayant plus de difficultés	15%	42%	43%
parents estimant avoir réduit au maximum leurs dépenses	15%	38%	47%
parents n'ayant pas réduit au maximum	10%	41%	49%
échantillon total	13%	39%	48%

Les familles ayant réduit au maximum leurs dépenses et ayant plus de difficultés ont plus souvent recours au crédit.

PERCEPTION DES STRUCTURES « D'AIDE, DE SUIVI OU DE CONSEIL AU BUDGET »

Le dispositif est-il bien repéré par les familles ?

connaissance des structures	
Oui	17%
Non	83%

Seules 17% des familles connaissent des structures d'aide, de suivi ou de conseil au budget, soit 111 familles.

rencontre d'un conseiller	
Oui	23%
Non	77%

Parmi ceux qui connaissent les structures, 23% ont déjà rencontré un conseiller.

Pourquoi les familles n'ont-elles pas rencontré un conseiller ?

Les raisons	
pas besoin	59%
méconnaissance	38%
raisons contextuelle	5%
opposition de principe	38%

242 réponses

Solliciter une aide/ conseil au budget auprès d'intervenants extérieurs (associations, professionnels de la gestion du budget....) est ou serait pour vous une démarche ?

démarche	
facile	33%
difficile	67%

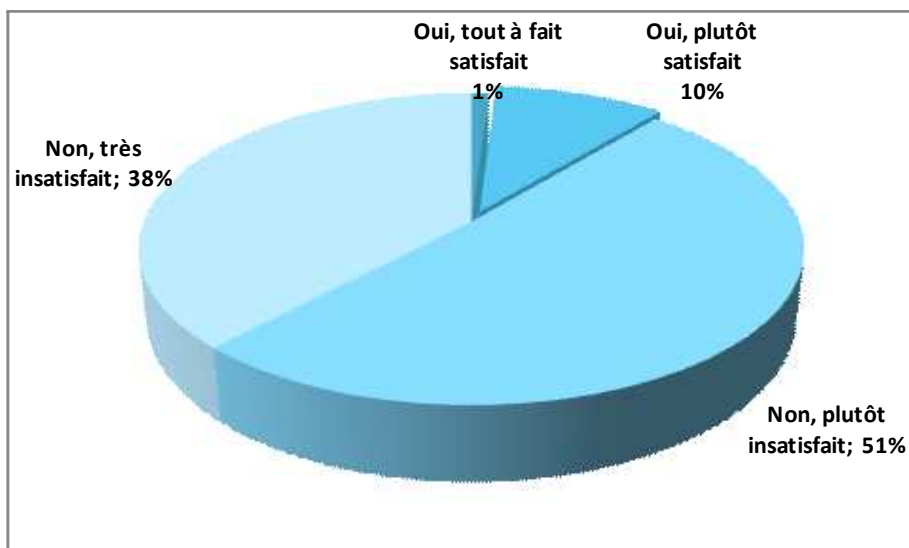
630 réponses

Cette démarche semblerait un peu plus facile pour ceux qui sont moins susceptibles d'en avoir besoin : les CSP+ et ceux qui ont encore une marge de manœuvre.

D- PERCEPTION DES PARENTS SUR LES POLITIQUES EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT

MESURE DE LA SATISFACTION DES FAMILLES SUR LES MESURES POLITIQUES EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES MENEES ACTUELLEMENT

D'une manière générale, êtes-vous satisfait des mesures politiques en faveur du pouvoir d'achat des familles menées actuellement ?



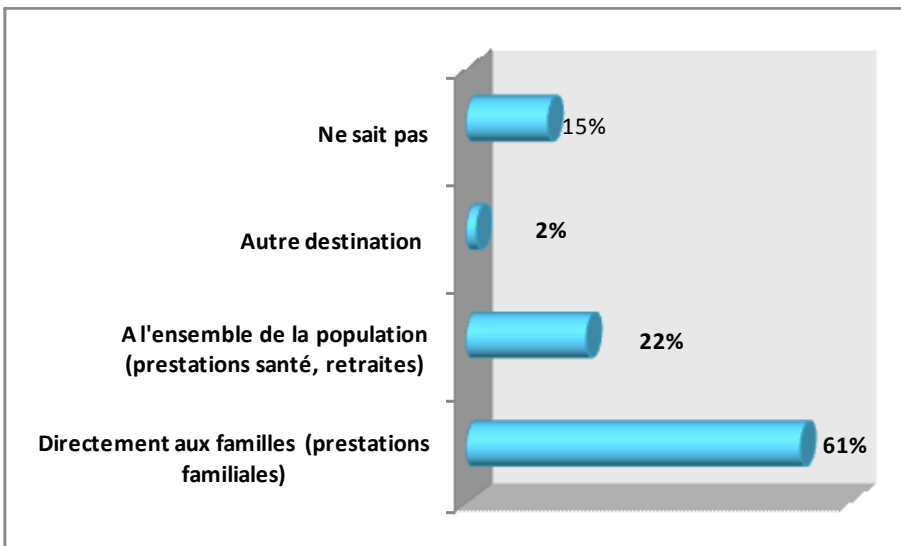
89% des familles déclarent être insatisfaites des mesures politiques concernant le pouvoir d'achat des familles.

PERCEPTION DE LA REFORME DE LA MAJORATION UNIQUE A 14 ANS DES ALLOCATIONS FAMILIALES

En 2008, une modification de la majoration des allocations familiales en fonction de l'âge des enfants est intervenue. Au lieu d'une majoration à 11 ans puis à 16 ans, il n'y a plus qu'une majoration unique à 14 ans. Ceci a entraîné une diminution totale cumulée de 600 € par enfant sur l'ensemble de la période pendant laquelle il ouvre droit à ces allocations. Nous avons souhaité savoir à quoi, selon les familles, devrait être destinée cette économie ?

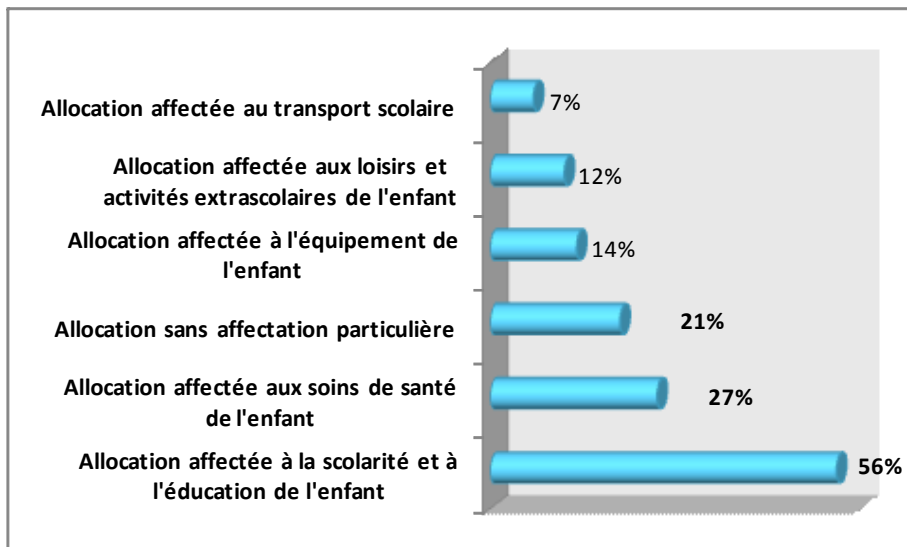
Affectation des sommes épargnées

Directement aux familles	61%
A l'ensemble de la population (prestations santé, retraites)	22%
Autre destination	2%
Ne sait pas	15%



Forme du reversement si affectation directe aux familles

Allocation affectée à la scolarité et à l'éducation de l'enfant	56%
Allocation affectée aux soins de santé de l'enfant	27%
Allocation sans affectation particulière	21%
Allocation affectée à l'équipement de l'enfant	14%
Allocation affectée aux loisirs et activités	12%
Allocation affectée au transport scolaire	7%

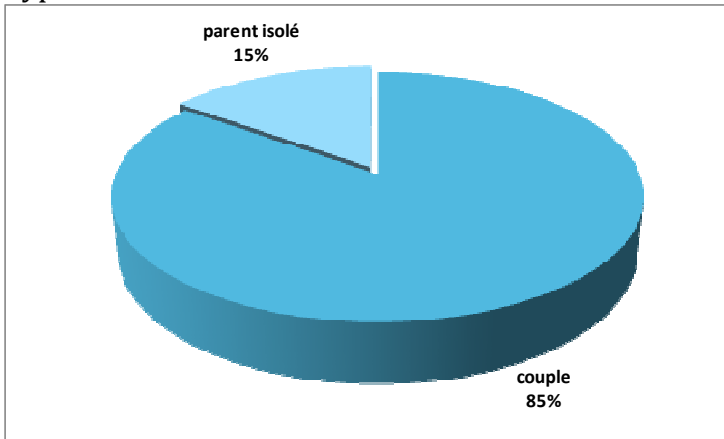


En premier lieu, les familles souhaiteraient un reversement direct. Nous constatons le souci des parents quant aux financements affectés à l'éducation et à la scolarité de leurs enfants. C'est sur ce poste budgétaire que les familles ont plus de besoins non satisfaits. Nous voyons aussi leur inquiétude face aux coûts engendrés par les soins de santé.

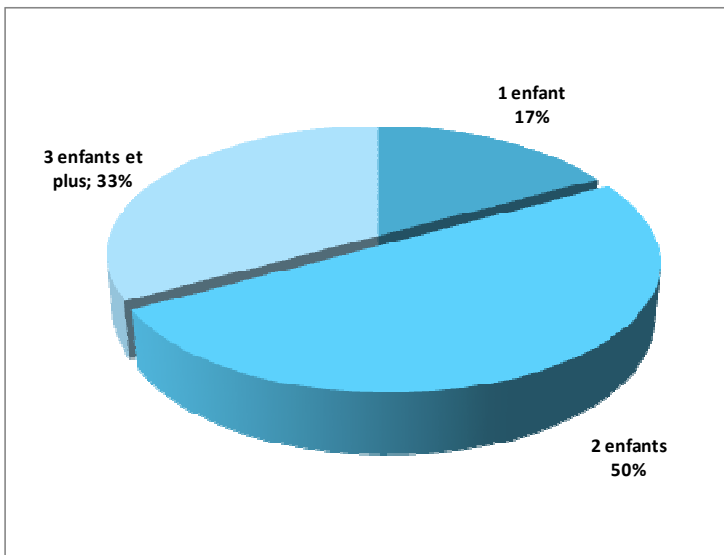
L'éducation et la santé sont les deux pôles prioritaires sur lesquelles les familles auraient besoin d'être davantage accompagnées.

PROFIL DES FAMILLES AYANT REPONDU

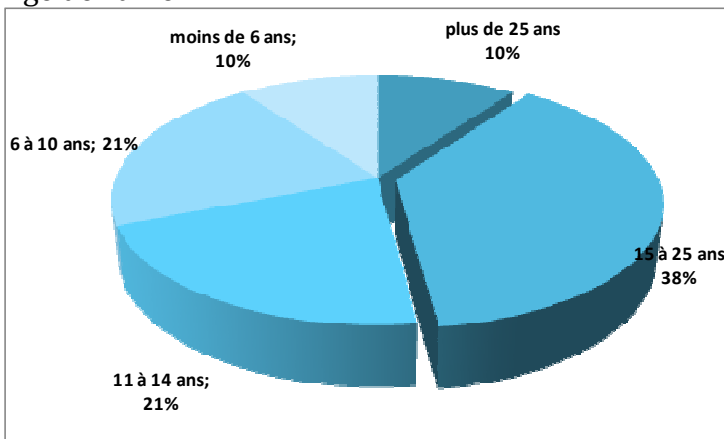
Type de familles



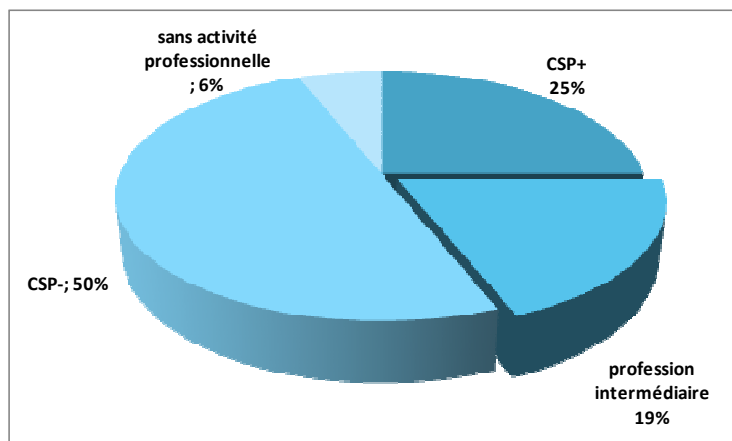
Nombre d'enfants



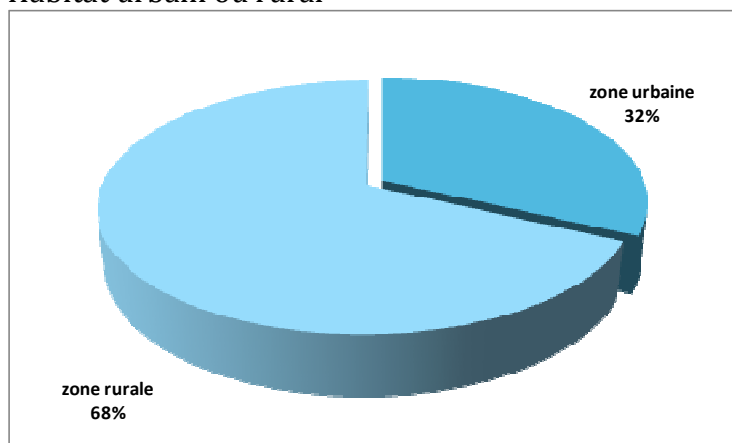
Age de l'aîné



Catégorie socioprofessionnelle



Habitat urbain ou rural



NOMBRE DE REPONSES PAR COMMUNE

